



Envie de devenir animatrice LLL ?

Vous pouvez trouver des informations complémentaires concernant les démarches à suivre pour devenir animatrice sur www.lllfrance.org (dans la FAQ)

Notre mission consiste à aider les mères à allaiter, partout dans le monde, grâce au soutien de mère à mère, à l'encouragement, aux informations que nous diffusons et à la formation que nous offrons. Nous nous engageons à faire la promotion de l'allaitement maternel à titre de composante essentielle du sain développement du bébé et de la mère.

Quel est notre objectif, en tant qu'animatrices LLL ?

L'objectif général de l'organisation est d'aider la mère à apprendre à allaiter son bébé, d'encourager le maternage à travers l'allaitement et de promouvoir une meilleure vision de l'allaitement et des sujets connexes. LLL est une organisation internationale d'aide à visée éducative, non sectaire, non discriminatoire et qui a une politique stricte de séparation des causes. Cette politique permet d'apporter de l'aide aux personnes quelle que soit leur opinion personnelle.

Les animatrices connaissent l'importance du soutien de mère-à-mère et entre pairs pour aider l'autre à découvrir la joie et la satisfaction procurées par l'allaitement. Les animatrices transmettent ce qu'elles ont appris de cet acte simple qu'est l'allaitement afin que les mères et les parents puissent prendre les meilleures décisions pour leur famille.

En quoi croit LLL?

Les animatrices croient que l'allaitement est ce qu'il y a de mieux pour la mère et le bébé grâce à ses avantages nombreux et essentiels tant physiques que psychologiques et qu'il représente

Le moyen idéal d'initier de bonnes relations entre parents et enfant. Les principes fondamentaux de la philosophie de LLL sont retranscrits dans *L'Art de l'Allaitement Maternel* et sont résumés dans les 10 concepts que vous trouverez à la page suivante. *L'Art de l'Allaitement Maternel* a apporté des réponses et a été une source d'inspiration pour plusieurs générations de mères concernant le travail enrichissant et exigeant qu'est celui d'être parent.

Lire ce livre vous permettra de vous familiariser avec l'organisation que vous songez peut-être à représenter.

Si vous souhaitez acheter votre propre exemplaire de *L'art de l'Allaitement Maternel*, vous pouvez le commander sur le site web de LLL France www.lllfrance.org

La philosophie LLL est définie par les dix concepts suivants :

- Le maternage à travers l'allaitement est le moyen le plus naturel et le plus efficace de comprendre et de satisfaire les besoins du bébé.
- Le lait humain est l'aliment que la nature a prévu pour le bébé ; il répond d'une façon unique à ses besoins changeants.
- La participation consciente et active de la mère pendant l'enfantement favorise un bon démarrage de l'allaitement.
- La mère et son bébé ont besoin d'être ensemble tôt et souvent afin d'établir une relation d'allaitement satisfaisante et une production fiable de lait.
- L'allaitement maternel est favorisé par le soutien affectueux du père du bébé, du coparent, du partenaire, et/ou de membres de la famille proche qui apprécient la relation d'allaitement à sa juste valeur.
- Pendant ses premières années, le bébé a un besoin intense de la présence de sa mère. Celui-ci est aussi fondamental que son besoin de nourriture.
- Pour l'enfant né à terme et en bonne santé, le lait humain est la seule nourriture nécessaire jusqu'à ce qu'il manifeste, par certains signes, qu'il est prêt pour des aliments complémentaires, à peu près au milieu de la première année suivant la naissance.
- Une bonne nutrition signifie un régime varié et bien équilibré, composé d'aliments servis dans un état aussi proche que possible de leur état naturel.
- Idéalement, la relation d'allaitement se poursuivra jusqu'à ce que l'enfant n'en ait plus besoin.
- Dès la petite enfance, les enfants ont besoin d'être guidés avec amour, ce qui implique l'acceptation de leurs capacités et la sensibilité à ce qu'ils ressentent.

Que fait une animatrice LLL ?

La plupart des animatrices remplissent les responsabilités de base de l'animatrice, qui sont :

- Soutenir les mères et les parents individuellement par téléphone, message, e-mail, média sociaux ou en personne et en garder une trace écrite précise.

- Préparer et animer les séries de réunions mensuelles.
- Être responsable de la gestion et de l'organisation du groupe LLL.
- Se tenir au courant des dernières découvertes concernant l'allaitement.
- Aider les mères à se renseigner sur le rôle de l'animatrice et à se préparer à le devenir.

Ces tâches peuvent être partagées lorsqu'il y a plus d'une animatrice dans un groupe. De nombreuses jeunes animatrices trouvent bénéfique de se concentrer sur les responsabilités de base pendant un certain temps avant d'envisager de prendre davantage ou d'autres responsabilités au sein de LLL.

Je souhaite aider les mères à allaiter mais je ne peux pas m'engager à remplir toutes les responsabilités de base. Est-ce que je peux quand même devenir animatrice ?

La définition de l'animatrice active prévoit de nombreuses façons de s'engager en tant qu'animatrice : « Une animatrice active LLL poursuit la mission de La Leche League au travers des responsabilités de base de l'animatrice, telles qu'elles sont décrites dans les *Politiques et Règlements de LLLI* et/ou en rendant d'autres services à LLL. L'animatrice active paie son affiliation annuelle, tient à jour ses connaissances et communique régulièrement avec l'organisation ».

Existe-t-il des conditions préalables pour poser sa candidature ?

Oui. Elles sont les suivantes :

Expérience personnelle

Une candidate :

- a allaité son bébé pendant douze mois ou plus,
- n'a pas introduit d'aliments supplémentaires ou bien de compléments avant le bébé ne présente un besoin nutritionnel pour une autre nourriture, aux alentours du milieu de la première année pour un bébé né à terme et en bonne santé, et
- a choisi l'allaitement en tant que moyen optimal pour nourrir, élever et reconforter le bébé.

Une attention spéciale sera portée à une mère dont l'expérience personnelle est différente du cours normal/physiologique de l'allaitement.

Expérience dans l'association

Une candidate :

- est membre de LLL
- soutient l'objectif, la mission et la philosophie de LLL,
- a assisté à au moins une série de réunions en présentiel ou via internet,
- démontre qu'elle a clairement compris que l'engagement d'une animatrice est bénévole,
- a connaissance des renseignements contenus dans l'édition la plus récente de *L'Art de L'Allaitement Maternel*, s'il est disponible dans une langue qu'elle comprend,
- est prête à consacrer du temps afin de remplir les responsabilités de base de l'animatrice et/ou de fournir une autre aide à LLL, tel que décrit dans le paragraphe « Définition d'une animatrice active » dans les *Politiques et Règlements de LLLI* ,
- est prête à accomplir le travail de formation de stagiaire et
- a été recommandée par une animatrice LLL.

Compétences individuelles

Une candidate :

- possède des compétences en communication dans la langue qu'elle privilégie afin de mener à bien sa formation et les démarches d'accréditation,
- démontre une posture d'ouverture et de respect vis-à-vis des autres,
- fournit des renseignements et du soutien sans jugement et
- est prête à développer ses compétences en communication s'il le faut, afin de remplir ses responsabilités d'animatrice.

Je ne suis pas sûre de remplir ces conditions préalables. Comment le savoir ?

Vous pouvez discuter avec l'animatrice de votre groupe pour voir en quoi votre propre expérience et vos valeurs se rapprochent des Conditions préalables pour devenir animatrice LLLI. L'animatrice peut aussi répondre aux questions que vous avez à propos de ses responsabilités ainsi que du travail et du coût de la formation.

S'il n'y a pas de groupe près de chez vous, vous pouvez contacter le Département d'Accréditation des Animatrices (le LAD) à l'adresse suivante : lad@lllfrance.org. Vous serez mise en relation avec une représentante du LAD qui pourra vous aider.

Si être animatrice ne me convient pas, existe-t-il d'autres façons d'aider les familles à allaiter?

Mais oui, tout à fait ! Les mères actives sont des soutiens précieux dans les groupes LLL. Partager votre expérience avec les autres mères du groupe offre un exemple concret de la manière dont fonctionne l'allaitement. Votre soutien de mère-à-mère peut motiver d'autres mères à surmonter les difficultés qu'elles rencontrent. Les mères actives s'occupent souvent de différentes tâches dans le groupe comme de la trésorerie, de la bibliothèque, ou de l'accueil des nouvelles mamans. L'engagement des mères actives a un rôle essentiel dans le succès d'un groupe LLL.

Vous pourriez également être intéressée par les options suivantes :

- Groupe de travail sur l'allaitement : si votre ville en possède un, il réunira de nombreux acteurs du soutien de l'allaitement provenant de divers lieux et organisations.
- Consultante en lactation IBCLC (International Board Certified Lactation Consultants) : la consultante en lactation est une professionnelle, pratiquant en libéral ou bien dans un hôpital, un cabinet médical ou encore une clinique. Les consultantes en lactation sont certifiées par le IBLCE (International Board of Lactation Consultant Examiners). Pour plus d'information, se référer au site <http://www.iblce.org/>.

Qu'implique la formation pour être animatrice ?

Pendant votre formation, vous travaillerez en lien avec une représentante du Département d'Accréditation des Animatrices (Co-LAD) ainsi qu'avec une animatrice soutien, qui est en général celle qui vous a recommandée.

Avec la représentante du LAD, vous :

- Discuterez par écrit de la philosophie de LLL et des responsabilités de l'animatrice.
- Examinerez votre vision de la philosophie de LLL.

Avec votre animatrice soutien, vous :

- Discuterez des aspects du travail d'animatrice et vous vous entraînerez à répondre à des demandes d'aide.

Seule, vous :

- Vous familiariserez avec les différents aspects de l'allaitement et apprendrez quelles sont les ressources disponibles pour les parents et les animatrices.
- Lirez les ouvrages demandés et d'autres publications.
- Assisterez à des événements de LLL, si possible.

Combien de temps cela prend-il ?

Cela varie beaucoup d'une personne à une autre en fonction de différents facteurs (comme sa propre organisation, le nombre et l'âge de ses enfants, les autres engagements et le temps disponible).

De nombreuses formations sont achevées entre six mois et un an. Chacune avance au rythme qui lui permet de se préparer à être animatrice de façon active et efficace.

Être animatrice semble formidable, mais comment puis-je l'adapter à ma vie bien remplie ?

En tant que mère ou parent, vous avez déjà appris à jongler entre les différentes responsabilités dans votre vie. Les animatrices font passer les besoins de leur famille en premier avant de donner la priorité à leur travail pour LLL. Les animatrices trouvent l'équilibre entre les deux ainsi qu'avec leurs autres responsabilités. De cette manière, la formation peut offrir une opportunité concrète de trouver des moyens de faire de la place pour le travail LLL dans sa vie. Vous pourriez décider que vous préférez poser votre candidature plus tard, quand vous aurez plus de temps. Discuter avec une animatrice peut vous permettre de prendre une décision.

Comment vais-je démontrer que je suis prête à être accréditée comme animatrice LLL ?

Ensemble, vous, votre animatrice soutien et votre représentante du LAD, vous vous assurez que vous avez rempli les Critères d'Accréditation de l'animatrice, établis par le Board de LLLI et décrits dans la Demande de formation, *Politiques et règlements de LLLI*.

Pour être accréditée, une stagiaire :

- Remplit les conditions préalables pour devenir animatrice LLL (énumérées plus haut).
- Démonstre sa compréhension et sa pratique de la philosophie LLL.
- Accomplit toutes les étapes de la formation d'animatrice LLL.
- A lu *L'Art de l'Allaitement Maternel* et le *Guide de l'Animatrice*, s'ils sont disponibles dans une langue qu'elle maîtrise.
- A signé la déclaration d'engagement d'animatrice LLL.

Quand la représentante du LAD reçoit la déclaration d'engagement, la stagiaire est accréditée comme animatrice LLL et elle est couverte par l'assurance de LLLI.

Je pense qu'être animatrice me convient. Quelle est l'étape suivante ?

Prenez contact avec l'animatrice de votre groupe pour effectuer les entretiens préalables. Pour savoir quel est le groupe LLL le plus près de chez vous, si vous n'en avez pas déjà un, consultez le site de LLL France : www.lllfrance.org.

Envie de devenir animatrice LLL? - janvier 2021

S'il n'y a pas de groupe près de chez vous, contactez le LAD de LLL France : lad@lllfrance.org.

Nous vous remercions d'envisager La Leche League comme une organisation pour laquelle vous pourriez devenir bénévole.